

**ARRÊTÉ DEP-2025-104 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ACCUEIL**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers de l'accueil ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers de l'accueil pour la session 2025 pour les départements des Yvelines et de l'Essonne dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Mireille BEAUDELOT, enseignante

Enseignants :

Monsieur Anthony ALARCON

Madame Nora GUERROUF

Madame Rachida LOUKIL

Madame Nathalie MENDY

Professionnels :

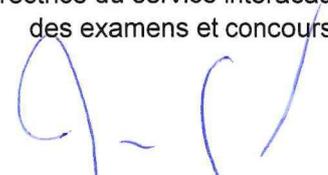
Madame Fatiha MEDDAH

Monsieur Malik AIT SLIMANI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET